

Jeunes et police, un dialogue impossible ?¹

Frantz Denat²
Commandant de police

Parler des rapports entre les jeunes et la police relève de la gageure, dans un environnement complexe et fait appel à plusieurs éléments :

- le contexte français,
- les relations adultes/jeunes,
- les relations inter citoyens et police/citoyens.

Le contexte français

Les faits sont connus, les diagnostics posés depuis longtemps, mais la France peine à passer à la prise de décision et, a fortiori, à la mise en œuvre.

La France rêve aussi un peu. Il suffit de vivre à l'étranger quelques temps pour réaliser combien nous avons une tendance naturelle à nous croire supérieur. Il faut ajouter à cela un culte du diplôme comme il n'en existe plus que chez nous et une grande difficulté à reprendre un cursus interrompu, source de difficultés d'insertion.

Autre élément, une « crise de la politique », qui se définit ici comme une absence d'avenir lisible pour une grande masse de la population, notamment les jeunes, et en particulier les jeunes les moins « inclus » dans la société du fait de leur origine sociale et/ou ethnique. Cette exclusion est renforcée dans de nombreux domaines, en particulier celui très sensible du chômage qui touche beaucoup plus les zones d'habitat social et donc les milieux sociaux les plus fragiles, mais aussi les jeunes filles et les femmes, d'autant plus lorsqu'elles cumulent les difficultés tenant à leurs origines et à leurs lieux de vie.

La classe politique ne parvient pas à rappeler à ses jeunes les aspects positifs de ce dernier siècle : la marche vers la paix européenne, les progrès de la médecine et l'augmentation de onze ans de la moyenne de durée de vie depuis 1945, mais aussi, même de manière inégale, les avancées sociales, la liberté de penser et la chute des dictatures, les congés payés, la couverture sociale, l'accès à la culture, les innovations porteuses d'ouverture telles la télévision ou internet...

Dans ce contexte, il ne faut pas oublier les quartiers d'habitat social, ces lieux « au ban de la ville », l'évolution de leurs populations, la carence des logeurs, la faiblesse de la présence de la puissance publique et d'une politique de peuplement et de mixité sociale, les concentrations ethniques, bref tout ce qui a constitué un défaut de réelle politique prospective et ses conséquences. La « politique de la ville », bien conçue intellectuellement, s'est en effet heurtée aux difficultés humaines de sa mise en

œuvre écartelée entre réformes de l'Etat, régionalisation, décentralisation et déconcentration, bloquée par les prés carrés des services et l'engagement très inégal de l'Etat et des élus.

Autres éléments à prendre en considération : la société de consommation et l'accessibilité à des biens de plus en plus sophistiqués et coûteux, un rapport à l'argent en manque total de références (rémunérations des grands patrons du CAC 40, profits de la Bourse, salaires du sport, du show-biz...), les revenus de l'économie souterraine des trafics dans les quartiers....

Quelle est la part des questions liées à l'immigration ?

La France n'est-elle pas un pays qui a oublié d'où il venait, et notamment sa diversité d'origines ? Les « français de souche » se situent au croisement entre Arabes, Africains, peuples du Nord et autres Vikings.

La révolution française et le siècle des Lumières nous ont poussé à croire qu'un socle de valeurs républicaines « révélées » suffirait à faire de nous un exemple durable pour l'Humanité entière. Mais la France a-t-elle pris en compte de manière adéquate la question des enfants de la récente décolonisation ? Même si la place et le quotidien des immigrés ont évolué de manière positive dans notre société, leurs enfants subissent toujours des inégalités et discriminations, régulièrement dénoncées mais jamais résolues.

L'immigration des Espagnols et des Italiens a généré dans les années 1930, un taux d'incarcération de ces populations trois fois supérieur à celui des Français. Au bout de quinze ans, il était revenu dans la norme. Espérons qu'il ne faudra pas une nouvelle guerre pour intégrer les populations issues de l'immigration économique et de la décolonisation d'Afrique du nord.

On doit aussi se questionner sur les notions d'assimilation et d'intégration, et sur nos choix en la matière. S'assimiler, c'est devenir semblable. S'intégrer, c'est entrer dans un ensemble en tant que partie reconnue dans sa différence. S'intégrer n'implique pas que l'on perde sa personnalité, que l'on oublie ses propres références socio-culturelles.

Sans doute en France, les complexes du passé rendent-ils difficile une approche dans une logique de « mise à plat ». Regardons simplement ce qui vient de se passer sur les textes législatifs liés à la notion de colonisation et ses « aspects positifs ».

1. Cette contribution à un sujet très complexe, relève du témoignage d'un professionnel parmi ses pairs, sans polémique, ni prétention. Cette libre opinion basée sur un vécu et un ressenti particuliers n'engage bien évidemment ni mes collègues ni mon administration et ne prétend pas avoir une quelconque portée générale.

2. Frantz Denat est commandant de police. Après avoir servi dans diverses directions actives et en formation, il rejoint la délégation inter-ministérielle à la ville (DIV) comme chargé de mission pendant 4 ans, puis le cabinet du préfet des Bouches du Rhône avant d'être détaché au centre international pour la prévention de la criminalité à Montréal. A son retour, il est en charge du recrutement de la police sur la région Midi-Pyrénées, puis se place en position de disponibilité pour travailler dans un cabinet de consultant.

Depuis 2 ans, il est revenu dans la police à Montpellier où il a commencé à implanter le contrôle de gestion, et est actuellement en charge du pôle prévention de la délinquance.

Les relations adultes/jeunes

Beaucoup d'adultes d'aujourd'hui ont eu la chance de vivre sans trop de problèmes leurs jeunesse et adolescence, même si des difficultés existaient déjà. Le chômage était moins important, l'immigration était vécue comme un apport et nous ne connaissions pas le sida ce qui permettait de donner à la vie une plus grande convivialité.

Mai 68 a changé pas mal de choses dans la symbolique des relations. Le fameux « *il est interdit d'interdire* » s'est immiscé dans les relations parents-enfants. Mai 68 a aussi été le début d'une nouvelle ère sociale, avec un enrichissement croissant pour les plus riches, une paupérisation des classes moyennes et la fin du milieu ouvrier. Autant de repères qui contenaient nos rapports sociaux dans les rails de l'habitude, plus simples à décoder que les règles actuelles.

Aujourd'hui, les jeunes voient se dessiner une nouvelle société qui ne leur a pas été expliquée car elle est encore inconnue - mais encore faudrait-il leur dire - et cette gestation se fait sans eux. Comment le vivre bien ?

A la crise d'adolescence, les rapports entre jeunes et adultes questionnent les relations sociales : des jeunes prêts à tout remettre en question face à des adultes rangés, qui paient leurs crédits sagement et vont au travail tous les jours.

Oubliant leurs jeunes années et se convainquant qu'ils ont tous été révolutionnaires, les adultes semblent subir une forme persistante de « *peur des jeunes* ».

Ces difficultés de compréhension entre adultes et jeunes ne datent pas d'hier et se vivent aussi bien dans les petits villages que dans les villes.

La question est abordée aujourd'hui comme un balancement entre *conflit de génération* (« ceux des années riches ont bien vécu et ne laissent à leurs enfants que le chômage de masse, les dettes et leurs retraites confortables à payer » ; « la nouvelle société de demain est faite par les anciens et se fait sans les jeunes ») et *conflit social* (« les jeunes sont les premières victimes d'une société en crise morale et sociale »).

Elle génère sentiment d'insécurité et intolérance de part et d'autre.

Ayant des difficultés à se remettre en question, ne maîtrisant pas les changements de son environnement, la France se referme sur elle-même. Cette approche est confirmée par le résultat du référendum sur la constitution européenne, la question du « *plombier polonais* » et du refus de la mondialisation, mais aussi par le niveau des votes extrémistes et le principe affiché du « *patriotisme économique* ».

La peur de l'autre est dans cette logique. Dans « l'autre », celui qui est différent, il y a bien sûr l'immigré, mais aussi le jeune, celui que l'on ne connaît pas et/ou que l'on ne reconnaît pas comme faisant partie du groupe. Daniel Balavoine dans *Starmania* chantait déjà les « *blousons noirs qui arrivent en ville* » et les « *quartiers mal famés* » des villes ne sont

pas nés avec les quartiers de développement social.

En ce cas le cumul (jeune + immigré + apparence vestimentaire + groupe + bruit...) génère une croissance exponentielle des peurs.

Les relations inter citoyens

Dans le quotidien, l'intolérance à l'égard des jeunes (« *ils courent, font du bruit, répondent, jouent au ballon et cassent des trucs, ne respectent pas les aînés...* ») trouve son écho dans l'attitude des « adultes » à l'égard de leurs propres congénères.

Il suffit de venir dans ma petite ville du Sud admirer le civisme des citoyens en matière de stationnement lors du marché du dimanche matin ou sur les plages l'été, pour avoir une idée des gens qui se permettent des jugements de valeur sur les fameux jeunes...

Il est paradoxal dans un Etat de droit, de voir s'appliquer avec rigueur et automatisme certaines formes de lois (les radars automatisés) alors que d'autres lois s'envolent au gré des intérêts partisans, voire personnels ou circonstanciels.

Disons le : le traitement n'est pas le même pour tous. Les « *chances* » sont plus fortes d'être verbalisé à mobylette sans casque que pour un 4X4 stationné en pleine voie de circulation autour des plages. Pour les jeunes, c'est une inégalité de plus.

Richelieu disait « *Faire une loi et ne pas la faire appliquer, c'est autoriser la chose que l'on veut défendre* ». Rien ne sert de demander des lois de plus. Toilettons nos lois, nos codes dont les magistrats professionnels n'arrivent même plus à suivre les changements. Et appliquons à nos pratiques la rigueur nécessaire, à charge pour nous d'en mesurer les effets à l'aune de l'efficacité et de la performance.

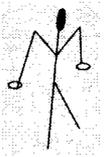
Les questions de l'exemplarité et de l'équité sont centrales dans les rapports entre individus, dans la société comme dans le monde du travail et ses hiérarchies. Elles le sont encore plus dans les rapports entre jeunes et adultes, et sont exacerbées dans les rapports police/jeunes.

Les relations citoyens/police

Les policiers sont, pour les jeunes comme pour les moins jeunes, des adultes censément plus adultes que les autres car chargés de faire tenir la société dans les rails.

Les citoyens ont le droit de tricher pour leur échapper (un appel de phare pour prévenir les copains) ou les éviter (jeter le portable sur le siège et siffloter). Mais le policier n'a pas les mêmes droits : il n'a pas le droit de se cacher, de prendre en traître en se mettant en civil... Nous en sommes restés au gendarme et au voleur de notre enfance. Le gendarme gagnait-il souvent ? Quel rôle était le plus sympathique ?

Un policier est payé pour appliquer la loi, avec compréhension pour ceux qui sont en tort, sans faire de commentaires. Ces commentaires



sont gênants, car ils se situent dans un cadre non égalitaire. Les policiers les font souvent sous une forme qui confine à la morale.

En matière de circulation routière par exemple, nous acceptons - même difficilement - d'être verbalisés pour une infraction, mais ne considérons pas légitime la leçon de morale qui s'ajoute. Si encore la leçon évitait de devoir payer... mais c'est en plus !

Pour les enfants et adolescents, les parents ne répondent pas aux mêmes exigences : même si un parent n'est pas forcément tout le temps exemplaire, il a le droit de dire des choses à ses enfants et de faire la morale.

Le policier se doit d'être plus exemplaire que les autres, mais humain, il a aussi le droit à l'erreur. Les erreurs d'appréciation ont des conséquences plus ou moins graves : facture erronée, erreur de diagnostic médical, erreur de pilotage...

Chez les policiers, ces erreurs humaines d'appréciation existent comme partout, souvent peu graves (un feu vu rouge par l'un et orange par l'autre) mais parfois beaucoup plus.

Le récent cas de la personne décédée à Nantes en est un exemple : un homme pris de boisson est relâché, peut-être pour éviter des tas de papiers, mais certainement aussi car on l'a trouvé sympa et non agressif, et qu'il a dit « qu'il était père de famille, avait fêté avec les copains, que tout le monde allait s'inquiéter s'il n'appelait pas à la maison, qu'il devait travailler et ne voulait pas d'ennuis » ; et il finit par tomber dans l'eau et en mourir. Oui, on aurait dû le prendre en charge, aller avec lui à l'hôpital, y attendre deux ou trois heures en essayant que personne ne s'énerve (ni lui imbibé d'alcool, ni les autres patients tous stressés et pressés, ni le personnel énervé par les files qui s'allongent et les manques de moyens aux urgences). On aurait dû bloquer un équipage au risque de laisser des appels police secours sans réponse durant ce temps ; pour finir par obtenir un certificat de non hospitalisation, le ramener, tenter de le faire souffler pour matérialiser son degré d'imprégnation alcoolique, le fouiller à corps pour voir ce qu'il peut avoir de dangereux sur lui, pour lui ou pour autrui, puis le mettre en geôle durant six ou sept heures, le surveiller de près pour éviter tout malaise ou acte suicidaire, et le mettre dehors le matin sans omettre de lui dresser procès verbal. Oui, ne pas l'avoir fait est une erreur.

Erreur encore lorsque l'on se sent menacé, sa vie en danger, la nuit après une course poursuivie après un inconnu dont on ignore tout des raisons de la fuite, qui se retourne brusquement et sur lequel on fait usage de son arme de service, forme de réflexe désastreux lié au stress.

Je n'ai jamais tant « chouchouté » un mis en cause que le jour où je suis passé à un fil de tirer sur lui un matin à 8h, à l'heure d'ouverture des banques. Frère de braqueur connu, il venait avec un complice récupérer une BMW volée avec violences, faussement immatriculée, planquée sur un parking depuis plusieurs jours. Nous voyant, il s'est enfui. Je l'ai poursuivi. En courant, il s'est retourné et a mis la main dans son blouson très ample... Mes sommations, venues des tripes je suppose,

l'ont arrêté alors que mon arme était sortie et dirigée vers son dos : il a obéi, s'est couché par terre... Persuadé de trouver une arme, j'ai pris force précautions pour l'approcher : rien. « Pourquoi as-tu mis ta main dans ton blouson en te retournant vers moi ? » « J'ai eu un point de côté »... Quel juge d'instruction, quelle Inspection Générale de la Police Nationale, quel avocat m'auraient cru ? Café offert au commissariat...

L'erreur est parfois dramatique, difficile à comprendre, mais ne constitue pas forcément une faute. La faute c'est la « bavure » : se mettre de son propre fait dans une situation que l'on ne peut maîtriser (être pris de boisson en service et manipuler son arme, frapper quelqu'un sans raison légale). Ne confondons pas.

La réalité de la relation citoyen/police est là. 24 heures sur 24, 365 jours par an. Quand le citoyen vit, dort, la police veille encore comme au temps du guet « dormez bonnes gens ».

Les policiers interviennent, traitent les situations les plus sordides, écoutent des réflexions inimaginables. *Ainsi lors d'un suicide par défenestration du 7^e étage, une femme avait brisé en la touchant lors de sa chute, une vitre d'un locataire. Alors que j'étais penché sur son corps désarticulé, le voisin est venu à mes côtés me demander qui allait payer sa vitre...*

La réalité de la relation citoyen/police c'est aussi le matin : à l'heure du petit déjeuner, les geôles qui se réveillent. Outre cette odeur si particulière qui reste dans les narines en permanence, les policiers se font alors traiter de tous les noms, injurier, bousculer voire frapper. Les mis en cause sont souvent les mêmes, mais surtout ils sont « stéréotypés » ; ce sont des clones. Il faut de gros efforts pour continuer à chercher en chacun d'eux sa particularité et ce qui pourrait provoquer le « déclic du changement ».

Généralement on supporte, on n'a pas le choix... Certaines fois, on supporte mal, ce qui est compréhensible car choisir le métier de policier, ce n'est pas choisir ce type de relations humaines. Parfois aussi on sature et le trop plein déborde, envers soi ou envers l'autre.

La police considère supporter tout cela pour le bien commun, ne comprend pas ses rapports généralement difficiles avec la population, ni l'absence de reconnaissance de sa part. Elle partage ce sentiment avec des « frères autrefois ennemis », en particulier les enseignants.

De leur côté, les citoyens entendent bien que les chiffres baissent, dans un climat de contestation permanente des statistiques, mais continuent à ressentir un fort sentiment d'insécurité qui leur fait douter de l'efficacité d'une police, « juste bonne à faire peur aux bons citoyens, mais incapable d'arrêter les voleurs ». Et dans le même temps nous perdons chaque année plusieurs collègues policiers et gendarmes, en gérant un quotidien de plus en plus pathologique, notamment autour des crises familiales et des abus d'alcool.

Depuis environ dix ans, les policiers ont atteint des seuils de suicide qui ont dépassé celui des enseignants jusqu'alors considéré

comme « référence », au point de mettre en place un réseau de soutien de psychologues cliniciens. Le taux de divorce dépasse la moyenne nationale.

Ce n'est toujours pas une excuse, mais les policiers paient aussi personnellement le tribut des dysfonctionnements de la société.

Etre policier aujourd'hui

Le recrutement dans la police se fait selon les vagues de départs. Depuis 1945, la police jusqu'alors municipale était étatisée. La qualité des recrutements est liée au climat économique : peu de candidats si l'économie va bien. Des candidats plus nombreux les années où le chômage se fait plus fort, au risque d'une moindre qualité de recrutement. Certaines années, les gardiens de la paix ont été recrutés jusqu'au dernier de la liste complémentaire.

Les policiers sont généralement issus de la classe moyenne ou d'horizons plus modestes. Le métier n'est porteur ni pour l'image, ni pour la rémunération eu égard aux contraintes et aux risques objectifs. Relativement élevée au début, la rémunération n'augmente guère ensuite, sauf à parvenir à changer de corps, ce qui n'est pas donné à tout le monde.

Beaucoup d'entre nous s'inscrivent dans le concours inférieur à leur diplôme, pour garantir leur recrutement. Ceci était notamment le cas jusqu'à l'année dernière, lorsque seul le DEUG était nécessaire pour les concours d'officier. Nous trouvions alors une majorité de docteurs en droit et de titulaires de maîtrise. De même, la majorité des candidats étaient bacheliers pour le concours de gardien de la paix, sans que ce diplôme ne soit exigé. L'élévation du niveau du recrutement n'est cependant pas incompatible avec l'idée de « carrière palliative », c'est-à-dire par défaut, lorsque l'on étudie les motivations des impétrants de tout grade.

La décision par les gouvernements successifs de recruter des « emplois jeunes » et leurs déclinaisons - cadets de la République, adjoints de sécurité - ne va non plus sans poser des questions. Certes, on ajoute ainsi à moindre coût une masse « de bleu » sur la voie publique ou à l'accueil.

Mais par le biais des concours adaptés, ces personnes vont de fait intégrer massivement la fonction publique. Ces recrutements partent d'un bon sentiment : pour parler aux jeunes, il faudrait leur ressembler et être « à l'image de la population » : bleu, blanc, beur, noir... Ce qui se retrouve dans les « quotas de minorités visibles » des feuilletons TV, des présentateurs, voire du corps préfectoral. Pour mémoire, alors que j'étais en fonction à Strasbourg dans les années 80, le préfet de région Alsace s'appelait M. Mehdi Hacene. Pas de publicité alors, et pour nous c'était normal.

En ce qui me concerne, et c'est lié à notre sujet directement, je préfère une police citoyenne, conforme aux valeurs de la République. L'enjeu n'est pas qu'il faille être vert pour parler aux verts, ou d'avoir souffert pour comprendre la souffrance des autres, mais bien que l'on donne à tout le monde la connaissance

des réalités et de l'histoire qui ont créé les difficultés actuelles, et que l'on s'attelle à réduire les différences, par de vrais engagements, dans l'idée d'une réelle égalité des chances. Les citoyens et a fortiori les policiers, doivent comprendre que l'on ne naît pas délinquant, et qu'il ne peut s'agir d'un « choix », même si le passage à l'acte relève toujours d'une « décision personnelle » à un moment donné.

Enfin, contrairement à ce que l'on pourrait craindre, la police n'est pas raciste, ni foncièrement « de droite », comme le démontrent les résultats des dernières élections professionnelles en novembre 2006. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de policiers racistes, mais pas plus qu'ailleurs c'est sûr.

De toute évidence, la police évolue, ou du moins nombre de ceux qui la composent. Il n'en demeure pas moins qu'il n'est dans l'intérêt de personne de nier certaines réalités de notre quotidien.

La police au quotidien

Quand on regarde l'organigramme d'un service de police, rien de plus simple : une belle pyramide, des services différents, avec état majors, secrétariats, grades clairs et galons affichés qui parlent d'eux-mêmes (chefs, adjoints, adjoint de l'adjoint), un réseau de radio dirigé qui guide les interventions...

La France connaît un des plus forts ratios de policiers par habitant, même après pondération du fait que les policiers font ici nombre de missions rétrocédées au privé ailleurs. Du fait de la « peur de la rue », le gouvernement dispose de deux forces de maintien de l'ordre, afin de se prémunir d'une éventuelle défaillance : l'une encore militaire (gendarmerie mobile) et l'autre civile (CRS) ce qui est aussi une particularité.

Cela questionne le mode de dialogue social en France et la prévention des conflits de rue (les traditions des manifestations et conflits sociaux sont chez nous tenaces). Il est sûr que d'autres conditions sociales ne donneraient pas à l'ordre public l'importance démesurée qu'il a chez nous, et permettraient aux forces de l'ordre de se recentrer sur la prévention et la lutte contre la délinquance tout en réduisant des coûts de fonctionnement impressionnants.

La police a connu de multiples réformes, à peine moins que l'Education Nationale.

Nous avons eu aussi nos crises identitaires, liées aux alternances politiques, nos questions de doctrine ou de posture notamment autour de la police de proximité, avec des allers-retours difficiles à vivre.

Au plan structurel, la réforme des corps débutée en 1995 visait à redonner une pyramide plus cohérente à la police : réduction du corps des commissaires - corps de conception et de direction -, de celui des officiers - qui passait de corps d'encadrement et de commandement à un corps de commandement - et élargissement du corps de base - qui passait de corps de maîtrise et d'application à corps d'encadrement et d'application -.



En corollaire, on trouvait une plus grande responsabilisation de chaque corps.

La réforme peine à se mettre en place par le phénomène habituel de résistance au changement, par corporatisme aussi mais également car la démarche globale de l'administration n'a pas été menée jusqu'au bout et que la police, « son laboratoire pilote », est restée au bord de la route tant pour les modalités de recrutement que pour les passerelles entre fonctions publiques.

La police reste ainsi un des ensembles où il est possible de rentrer directement comme chef de service à vingt-deux ou vingt-trois ans, sans expérience « obligée » de la vie ou du travail. La doctrine aidant (culte du diplôme et du titre), après une école « supérieure », on intègre l'institution avec la qualité de « Sachant ».

Dans notre société, comme le détaille bien la philosophe Hannah Arendt, on confond autorité et pouvoir.

On devrait pouvoir ne plus commander mais « manager » sur base d'une autorité naturelle. Pour certains, « manager c'est gérer les incompétences ». Pour d'autres, « il n'y a pas de mauvais collaborateurs mais simplement des mauvais managers ». En fait, la police souffre d'un manque de véritable politique de ressources humaines. La cogestion syndicale des déroulements de carrière y est certainement pour quelque chose, mais également la crispation hiérarchique, très française.

Le policier de base ou celui de la hiérarchie intermédiaire survit donc entre difficulté à percevoir les axes du management, insuffisance de soutien, manque de lisibilité des lignes d'action politique et frustration. Il faut pourtant donner un horizon aux fonctionnaires qui ont 40 ans de carrière devant eux. L'enjeu est donc de rapprocher sphère des compétences individuelles et gestion des ressources humaines, dans une « entreprise » qui comporte en son sein plusieurs dizaines de métiers que l'on exerce successivement au long de la carrière, démontrant une forte capacité d'adaptation.

Ceci devrait à terme être facilité par la culture de « performance » mise en œuvre dans le cadre de la LOLF et du contrôle de gestion, véritable outil de management pour les années à venir, mais qui nécessite une révision totale des modes actuels de fonctionnement.

D'autant que les bonnes idées ne produisent pas toujours les bons fonctionnements.

La mesure de la performance a été mise en œuvre sans avoir défini au préalable des critères différents pour prendre en compte l'ensemble des missions dans l'esprit du contrôle de gestion. Ce sont donc les mêmes indicateurs « primaires » qui ont été conservés, notamment les taux d'élucidation et la baisse de la délinquance, et qui donnent lieu désormais aux attributions de la prime « au mérite ». La politique de la « bûchette » est ainsi de retour, le mérite étant étroitement lié à la considération de la hiérarchie et/ou aux missions du service où l'on travaille, ce qui n'est pas toujours le reflet de la performance.

Comment dès lors valoriser et améliorer le travail quotidien de « petite police », celle que voit et ressent le citoyen ?

On entre dans la police pour arrêter des voleurs, pour être le gendarme qui chasse victorieusement le voleur, le Zorro protecteur du bon citoyen (méchant avec le méchant), le dernier rempart contre l'anarchie menaçante.

La formation des policiers est très axée sur le droit, la procédure, les gestes techniques de police et les connaissances professionnelles. Or le quotidien ramène à une autre réalité.

Ces 80 % de temps de formation théorique ne représentent que 20 % de l'emploi des missions de police. Garde statique des domaines administratifs (préfectures, tribunaux), garde des détenus hospitalisés, opérations de maintien de l'ordre générant attentes et astreintes, transferts des gardés à vue aux palais de justice et attente chez les magistrats, attente du véhicule de fourrière, attente du certificat de non hospitalisation aux urgences, et rédaction des rapports afférents constituent une part importante de l'activité.

Les interventions de police quant à elles sont liées à des tapages, des différents familiaux ou de voisinage, des suicides et tentatives, des encombrements de voie publique, des accidents ou des aliénés en crise. Ces missions sont bien éloignées de la lutte contre la délinquance et se déroulent dans des zones sensibles, dans un environnement souvent hostile où les citoyens « honnêtes », « normaux » n'interviendront pas pour soutenir la police ce qui serait à leurs risques. Une fois ajoutées la gestion administrative de l'activité (main courante informatisée, rapports divers), les réponses aux demandes des autorités (préfecture, direction centrale), la complexité de la procédure pénale à peine de nullité, on s'éloigne encore plus de la motivation initiale pour entrer dans la police.

Et pour tout ce « quotidien », pas de réelle formation ou information initiale en sociologie, pas de connaissance des us et coutumes des populations d'immigration récente, de l'histoire de l'immigration et peu sur la gestion du stress. La formation continue, aux crédits resserrés, s'est recentrée sur les connaissances « purement techniques », en particulier les modules de qualification pour monter en grade et la formation massive d'officiers de police judiciaire.

La « belle affaire » est rare, et il s'agit plus de faire preuve d'autorité au quotidien sur tous ces « petits faits » que d'appliquer la loi à laquelle on a été formé. Un policier devient le substitut des parents, des éducateurs de rue, des assistantes sociales. Tout le contraire de sa motivation première et autant de missions dévalorisantes eu égard aux ambitions et aux enjeux.

Dès que cela est possible et quel que soit son grade, le policier cherche la valorisation dans des services spécialisés plus nobles (enseignements généraux, police judiciaire), ou dans les équipes de sûreté urbaine spécialisées, voire dans les bureaux. Conséquence de la réforme, les gardiens et gradés peuvent être officiers de police judiciaires. Dès cette qualification, ils s'orientent vers des missions judiciaires et de moins en moins de personnes veulent aller sur la voie publique où le travail est le plus ingrat.

Restent donc dans les équipes de première ligne ceux qui n'ont pas pu en sortir et bien sûr ceux dont la vocation est d'être à « l'affût » dans un esprit maintenu de « saute dessus » : brigades anti-criminalité ou autres services spécialisés, telles les compagnies d'intervention réorientées du maintien de l'ordre vers l'anti-délinquance.

Ce sont ces équipes, la « vraie petite police » pour qui naturellement les rapports avec les jeunes sont les plus délicats.

Rapports jeunes/policiers

Les rapports entre jeunes et policiers reprennent la déclinaison, sous forme particulière, des relations entre jeunes et adultes.

Il faut d'abord prendre conscience que « nos » populations délinquantes portent à la dépression, les situations quotidiennes ne désavouant pas Zola !

Les mineurs sont pour nous un vrai problème au plan de la délinquance, car leur part est en accroissement constant depuis 1993, en particulier pour les délits les plus graves : 56 % des vols violents, 50 % des cambriolages, 45 % des vols avec arme blanche, 60% des incendies volontaires, 25 % des violences à dépositaires de l'autorité.

De plus, nombre d'infractions de violences sont commises entre pairs et ne sont pas reportées aux services de police ou de gendarmerie. Et la réalité des suites judiciaires n'est guère compréhensible pour les policiers. A Montpellier, 50 % des récidivistes sont mineurs...

Nous disposons d'autres éléments qualitatifs de connaissance :

- une sur-délinquance dans les ZUS (68 faits pour 1000 habitants au lieu de 47 pour la France métropolitaine) ;
- une sur-représentation significative (2,5) des jeunes d'origine étrangère dans la délinquance de voie publique par rapport aux jeunes d'origine française (étude de Sébastien Roché).

Sur le plan opérationnel, ces données guident l'action des forces de l'ordre : un jeune beur ou noir, avec un look « *survet* », d'un quartier difficile, a fortiori en groupe, est un suspect en puissance, ce qui n'est pas faux d'après les statistiques.

Pour les policiers, ces jeunes « pourrissent la vie » des braves gens au quotidien. Qui plus est, ce ne sont pas des vrais méchants, ceux que l'on aurait plaisir à traquer, mais des « petits branleurs » qui dévalorisent l'action du policier même lorsqu'il les arrête.

Du côté des jeunes se produit la même catégorisation, les policiers étant considérés comme des racistes en puissance qui abusent de leur pouvoir en toute impunité et ceux issus de l'immigration comme des traîtres. Il suffit de voir comme il est difficile de stopper les rumeurs dès qu'un jeune décède dans un quartier avec un équipage de police à proximité.

La plupart des émeutes sont d'ailleurs liées à des affrontements suite à de tels événements. Au minimum la méfiance réciproque, au pire la haine violente.

Ce peu de considération réciproque et le rapport de force qu'il génère, expliquent également l'inflation des « outrages-rébellions » : 10 000 en 1997 ; 12 000 en 2001 ; 17 000 en 2003. Ils deviennent souvent la seule infraction relevée, ou accompagnent des petites infractions du type ivresse publique ou manifeste ou détention simple de stupéfiants, même si une partie correspond également à des attitudes de provocation insupportables ou des conduites dangereuses (jets de projectiles...).

Nous sommes entrés dans un « *jeu de la provocation* » qui fabrique du « *toujours plus* » de chaque côté.

La police passe mais sans contrôle ; quand elle veut faire des contrôles, elle doit venir en force pour y parvenir ; du coup les jeunes se regroupent en bandes, harcèlent les policiers, puis provoquent des guet-apens ; la police revient en force et procède à quelques interpellations ; on attend les suites judiciaires, souvent faibles faute de preuve suffisante sur l'action précise des mis en cause au milieu de la bande, puis le cycle reprend... Dangereuse spirale.

Dans ces quartiers vivent des gens qui ont le droit à la sécurité comme tous les habitants du territoire national. Ces citoyens, ces victimes, hésitent entre le sentiment d'arbitraire lié à l'attitude suspicieuse des services de police à l'égard du quartier en général, et le regret de l'impunité qu'ils constatent en vivant dans des quartiers, lieux de tous les « deals ».

Car il y a un décalage entre les actions de police menées dans les quartiers au quotidien et les besoins en procédures judiciaires de longue haleine, liés à la réalité des trafics et de l'économie souterraine. Pourtant, des services spécialisés, disposant de moyens importants, sont en charge de ce domaine : police judiciaire, renseignements généraux et les fameux groupements d'intervention régionaux (G.I.R) dont c'est la vocation première. Cette action en profondeur sur les quartiers, qui a été demandée dès novembre 2005 mais semble avoir du mal à porter ses fruits, est indispensable pour la crédibilité de l'action publique.

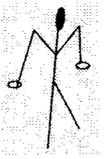
Des pistes pour l'action collective

Fouchet disait : « la justice ne pardonne pas à la police ses pouvoirs et la police ne pardonne pas à la justice sa lenteur ».

Une meilleure relation est indispensable entre la justice et la « société civile ». La justice, sans abandonner son indépendance à laquelle tout citoyen est attaché ne serait-ce que pour sa propre protection, doit se préparer à « rendre compte » de son action, ce qui n'est pas « rendre des comptes » et « l'expliquer », ce qui n'est pas non plus « se justifier ».

De son côté, la police a touché les limites de la seule répression depuis quelques années.

Nous pouvons bien sûr encore améliorer, en matière de dissuasion, la présence effective sur le domaine public par une meilleure complémentarité entre forces de sécurité nationales et territoriales, ainsi qu'avec une sécurité privée mieux formée et encadrée.



Nous pourrions également travailler sur la prévention situationnelle dans les opérations de renouvellement urbain (GUP, résidentialisation...). Nous progressons aussi sur l'élucidation par le biais des moyens d'investigation scientifique (FNAEG).

Mais il y a un effet de seuil auquel nous n'échapperons pas. Il y a toujours eu dans toutes les sociétés des actes de déviance. Les baisses des statistiques s'expliquent désormais plus par des « artifices comptables » (dépénalisation, classification de délits mineurs en contraventions - non comptabilisées - par définition d'un « seuil de gravité financier »...) que par l'action directe des services. Mais ces comptabilités ne modifient ni l'incompréhension des victimes ni l'appréhension de l'insécurité par les citoyens.

Compte tenu de cette réalité, comment progresser ?

La prévention de la délinquance, complément de la prévention sociale, est notre seule marge de progression encore possible. Il ne faut pas en parler, il faut en faire. La France bénéficie d'un réseau de professionnels compétents, ce qui nous permet de disposer d'une bonne analyse systémique des problèmes. On a également beaucoup étudié et écrit sur le sujet.

Il est plus surprenant de voir que l'on n'a pas forcément travaillé sur les facteurs de risques pourtant identifiés assez précisément, ici même en France (cf enquête UDAF de Bourgogne - septembre 2003), ni jeté un regard sur les études internationales, dont il ressort pourtant des tendances fortes :

- lien entre l'âge de l'arrêt des études de la mère et l'entrée en délinquance de l'enfant ;
- lien entre l'impulsivité et le déficit d'attention en classe entre 8 et 10 ans, et la commission d'infractions (Farrington - 1994) ;
- lien entre des comportements parentaux qui soutiennent les enfants agressifs et les actes de délinquance à venir de ces derniers (Association de psychologie américaine - 1993).

Ces conclusions sont à rapprocher d'une étude menée par Laurent Muchielli et la CNAF en 1999, sur le lien entre la délinquance et la prédominance des milieux socio éducatifs, niveaux de ressources, appartenance à un réseau...

On ne s'est pas non plus penchés sur les expériences des programmes menés à l'étranger, sur la base de groupes témoins, et leurs résultats probants évalués (cf CIPC Montréal), dont on peut citer quelques expériences :

Pour les 0-6 ans :

- Visite à domicile chez les familles à risques (mère célibataire, faible niveau scolaire...) dès la grossesse et jusqu'à l'âge de 6 ans. Ce programme a réduit les violences et abus sur les enfants de 62 % sur le groupe test. (Ville de Elmira - Etat de N.Y - USA - 1978 - 1982)

- Soutien préscolaire des enfants, avec la visite d'un instituteur à domicile pour expliquer l'école... Le nombre d'arrestations à

l'âge de 27 ans est de 50 % inférieur pour les enfants du groupe test, et 80 % si l'on prend les multi récidives. (Déroit - Michigan - USA - étude Perry Pre School - 1966)

Pour les 7-12 ans :

- Intervention sur les enfants avec troubles du comportement et leurs familles par une formation des parents à domicile et un soutien des enfants en milieu scolaire. (Montréal - Canada - GRIP - Université de Montréal - depuis 1985) et (Syracuse - USA - Centre pour parents et enfants - B.Wesh et I. Waller - CIPC)

Pour les 12-18 ans :

- **Programme Quantum** (cinq villes des USA) pour des jeunes très durs, avec un suivi personnalisé sur 4 ans : soutien scolaire, activité extra scolaire rémunérée, qui mène à des taux favorables pour les enfants du groupe test vis à vis du groupe référent (Hann - 1994) :

- arrestations : 17 % / 58 %
- obtention d'un diplôme : 63 % / 42 %
- études post secondaire : 42 % / 16 %

- **Programme Halt** - Pays bas (100 000 jeunes de 16 à 24 ans) : interventions sur des jeunes délinquants avec formation pratique à l'emploi, complément d'études secondaires, soins de santé et soins psychologiques, insertion. L'évaluation a porté sur 15 000 jeunes ayant suivi le programme depuis 2 ans, et ceci sur une durée de 18 mois. Le groupe témoin bénéficie de 33 % d'arrestations en moins. (Ministère de l'intérieur des Pays bas - Kruissink - 1995)

- **Thérapie familiale fonctionnelle** (Suède) : basé sur 95 adolescents arrêtés pour des infractions graves, un groupe désigné de manière aléatoire a suivi le programme classique de soutien, un autre le programme spécifique ; au bout de 2 ans, les taux de récidive de ce groupe témoin était à 50 % au lieu de 80 % pour l'autre. (Lund - Suède - Hansson et Eliott - 1998)

Tous les professionnels font ressortir l'écart entre la supposée démission des parents et leur incapacité de fait, leur impuissance à assumer des responsabilités difficiles.

Au delà des coûts directs pour la société elle-même en terme de délinquance, il nous faut prendre en compte le coût social du gâchis individuel sur de longues années, et se poser la question d'un véritable *investissement dans des politiques partenariales de prévention ciblées*.

Les capacités de réponse croissent alors de façon exponentielle, permettant de mettre en face de facteurs de risques identifiés, des facteurs de protection adaptés et ajustés.

Le travail de suivi individualisé entre dans cette démarche de prévention qui nécessite un travail de repérage et de « ciblage ». A l'instar de la réussite éducative, sur des bases de respect mutuel et d'éthique, nous devons partager entre professionnels - dont la police qui est un vrai lieu de détection des dysfonctionnements - afin de tenter de trouver des solutions

efficaces pour préserver l'avenir de ces enfants ou des familles en danger.

Il faut donner des priorités territoriales et remettre à plat toutes les contractualisations qui s'entassent en « mille feuilles », mais aussi les divers dispositifs « spécifiques » (par exemple, les réponses internes de l'Education Nationale face à l'absentéisme).

Ce partenariat passe par une redéfinition des responsabilités (plutôt que des compétences) des diverses collectivités qui se superposent pour le moment sans valeur ajoutée (commune, agglomération, département, région). Il faut achever la décentralisation et rendre comptables des résultats ceux qui sont « en charge ».

Il faut aussi donner à la prévention de la délinquance les moyens de ses enjeux, notamment à la protection judiciaire de la jeunesse, à la justice et à la protection des mineurs, en incluant cette partie de l'action des conseils généraux (prévention de rue, aide sociale à l'enfance, assistance éducative...).

Nul doute que certaines réductions de « train de vie » permettraient d'en dégager les moyens.

Au plan des forces de sécurité

Les efforts relationnels doivent certes venir des policiers, mais ne suffiront pas et ne pourront durer s'ils ne sont pas relayés. Chez les romains, les forces de police étaient composées d'esclaves, sauf pour le maintien de l'ordre public. On a la police que l'on mérite, que l'on se construit collectivement. Les policiers sont aussi citoyens, parents...

Il faut donc mettre en oeuvre une diversification du recrutement et revoir la formation initiale et continue des fonctionnaires, en l'ouvrant à la sociologie, l'histoire des peuplements, la politique de la ville, les civilisations extérieures, en incluant l'Europe « nouvelle ».

Il faut que les forces de sécurité fassent de la prévention de la délinquance dans leur action quotidienne, par une présence effective d'une « sécurité de proximité » dans les quartiers.

On doit affecter les policiers là où il y en a le plus besoin. Pour la sécurité publique entre 2002 et 2006, les effectifs des zones non sensibles ont augmenté de 3,76 %, ceux des zones sensibles de 2,71 %, et ceux des zones très sensibles de 0,76 %... La sécurité publique qui porte la charge de la sécurité du quotidien doit

être privilégiée et la répartition des fonctionnaires entre les différents services actifs, leurs mobilité et flexibilité d'emploi améliorées.

L'affectation des policiers dans les secteurs sensibles doit être valorisée et favorisée : pas de première affectation dans les secteurs les plus durs, tutorat par des anciens, mobilité régionale, aides au logement de proximité, bonifications indiciaires valorisant les encadrants fidélisés dans les territoires difficiles, remise à plat de la NBI.

Des gestes significatifs au plan déontologique doivent être posés : le matricule du fonctionnaire pourrait être apposé sur l'uniforme de manière lisible et modifierait le rapport avec le citoyen. Ceci se fait en Amérique du nord où la délinquance est au moins aussi problématique qu'ici.

Il faut doter la police et la gendarmerie d'un organe de contrôle externe, relié à la justice, qui mette fin à la suspicion liée aux « enquêtes internes » lors de mise en cause des forces de sécurité, et permette aux inspections générales de devenir un véritable organe d'appui fonctionnel et de contrôle administratif interne.

Il faut enfin mettre en place un réel contrôle de gestion, non dans un sens comptable mais au profit de la mesure de la performance au service des citoyens, et prendre en compte le sentiment d'insécurité comme un facteur réel.

I have a dream...

Les adultes ne doivent pas oublier que ces « jeunes » sont nos enfants, qu'ils sont les adultes de demain, ceux qui feront notre quotidien... et qui nous paieront les retraites.

C'est à ces conditions que les rapports entre adultes et jeunes, police et citoyens, police et jeunes pourront évoluer.

Alors, dans ce cadre partenarial renouvelé, par nos efforts conjoints, nous aurons donné ensemble aux policiers les moyens de ne plus être « la bande des bleus » mais bien des citoyens dont la place dans la société sera reconnue par tous, et qui dès lors pourront envisager leur action avec un professionnalisme renouvelé tant au plan des pratiques que de l'esprit. Et, nous aurons offert ensemble aux jeunes, d'autres pistes pour préparer leur avenir dans un monde qu'ils auront participé à construire, avec des rapports revus sur l'adulte et le fonctionnaire chargé d'une mission de service public. ■■■